



# Les Archers de Saint Prix

Siège social : Mairie de Saint Prix 4, rue Marcel Pagnol 95110 Sannois  
Association loi 1901  
Affiliations : F.F.T.A. n° 2 595 186 – F.S.G.T. n°95 01 130 – F.F.T.L. n° 1 11 95  
Agrément D.D.C.S. n° 09599ET0097  
Site internet : [www.lesarchersdesaintprix.fr](http://www.lesarchersdesaintprix.fr)

## COMPTE RENDU de la réunion ordinaire du Comité de Direction du 05/12/2016.

INTERVENANTS		C	P	E
Jean NOURRY	Président	X	X	
Bernadette LACHMANN	Vice Présidente	X	X	
Christian REAL	Trésorier	X	X	
Patrice HUGOT	Secrétaire	X	X	
Jean Pierre BONHOMME	Président d'honneur	X		X
Laetitia DELIGNE	Secrétaire adjointe et Responsable encadrement des jeunes	X	X	
Frédéric LAU	Responsable internet et responsable concours adjoint	X	X	
Pascal LESCAUT	Responsable matériel et responsable concours	X	X	
Benjamin REAL	Responsable adjoint encadrement des jeunes	X	X	
François NOURY	Responsable adjoint concours et responsable terrain	X	X	
Caroline ANTOINE	Responsable adjointe concours et responsable greffe	X	X	
Raphaël RAMBUR	Représentant à l'international et trésorier adjoint	X	X	

C : Convoqué ; P : Présent ; E : Excusé.

Début de la séance : 20h30.

### Réunion ordinaire du comité directeur :

Des cibles ont été achetées pour compléter et diversifier le panel existant.

Suite à l'assemblée générale de décembre 2016 les dates de travaux viennent d'être fixées, d'autres seront ajoutées par la suite lors des prochaines réunions:

- le samedi 28 janvier 2017
- le samedi 18 mars 2017
- le samedi 20 mai 2017
- le samedi 27 mai 2017
- le samedi 03 juin 2017

Le club organise un concours cette année le dimanche 04 juin 2017.

Pour cet événement les travaux des samedi 20 mai, 27 mai et 3 juin permettront de préparer les 2 terrains pour le concours du dimanche 04 juin.

Le 8 janvier sur le terrain sera fait la galette et le 21 janvier le repas de la Saint Sébastien.

L'assemblée générale aura lieu le 5 février 2017.

Pour les enfants un concours de Pâques aura lieu le 23 Avril 2017.

Le club participera le 1er mai aux instants nature à la mairie de Saint Prix.

La fête du club aura lieu le 2 juillet 2017.

Le comité directeur fait des ajouts au règlement intérieur :

- La limite maximum de nouveaux archers et d'enfants sera déterminer chaque année par le comité directeur dans un soucis de prise en charge des nouveaux archers. Cette année le nombre sera de 10 adultes et 5 enfants.
- Le port de licence est obligatoire.
- Les essais : ils se font en début de saison jusqu'au 30 septembre maximum après cette date une licence est obligatoire.
- Pour le championnat de France : en équipe la liste d'inscription doit être donné au maximum le 30 novembre et pour les individuels le 30 avril. Une participation au frais d'un péage et d'un plein peut être faite sur présentation de justificatif le covoiturage étant recommandé.

Le club propose également d'organiser avec les personnes qui le souhaitent une sortie au musée de l'archerie à Crépy-en-Valois en covoiturage.

Le club a fait son inscription à l'Amical des musées de Crépy-en-Valois.

Fin de séance : 22h20.